Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU JURA

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 29 avril 2015

Don de sacs de couchage au service intégré d'accueil et d'orientation du Jura

Mercredi 29 avril 2015 à 14H00, M. Bruno RAIMONDI, directeur d'un magasin Bricomarché sur la commune de Bletterans, en présence de M. Eric KEROURIO, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations du Jura (DDCSPP), M. Christophe BOIS, adjoint aux affaires sociales de la mairie de Lons-le-Saunier et M. Eric MOUREZ, chargé de la gestion du service intégré d'accueil et d'orientation du Jura (SIAO) donnera cent sacs de couchage au SIAO du Jura.

Ces sacs de couchage seront mis à la disposition des commissariats, des brigades de gendarmerie du département, des centres d'accueil de jour pour les sans-abris de Lons-le-Saunier et de Dole ainsi qu'au centre communal d'action sociale de la ville de Saint-Claude.

Ils pourront servir lors de situations d'urgence notamment par un grand froid pour les personnes sans-abris et en cas de catastrophes (par exemple, un incendie) afin de réconforter les victimes.

Le service intégré d'accueil et d'orientation (créé en 2010 et consacré en 2014) a pour mission, dans chaque département, de répondre aux demandes d'hébergement d'urgence et d'insertion pour toutes les personnes sans abris ou confrontées à des difficultés ne leur permettant pas d'accéder à un logement durable, en les orientant vers les structures ou les dispositifs d'hébergement conventionnés les plus adaptés.

Dans le département du Jura, une convention a été signée le 26 novembre 2010 entre le président du centre communal d'action sociale de la ville de Lons-le-Saunier et le préfet du Jura (financement par l'Etat avec un périmètre d'intervention départemental).

PRÉFECTURE DU JURA - 8, rue de la préfecture - 39030 LONS LE SAUNIER CEDEX -
☎ : 03 84 86 84 00 - ✉ :prefecture@jura.gouv.fr
Horaires d'ouverture au public : consultez notre site internet www.jura.gouv.fr, rubrique « horaires »